



DELIBERATION

2025/01

ELECTION D'UN 3ÈME VICE-PRÉSIDENT

L'an deux mille vingt-cinq le jeudi 20 mars, à 14h00, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Buire, au siège de la Communauté de communes des Trois Rivières, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

Conseillers en exercice : 17, Présents : 8 , Représenté : 1 , Votants : 9

Etaient présents : M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Vincent LAMOUREUX, M. Michel LANDERIEUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Jean-Jacques THOMAS.

Etait représenté : M. Thierry VERDAVAINE par Mme Dominique VAN ELSLANDE.

Etaient absents excusés : M. Mathieu CANON, M. Hugues COCHET, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Thomas HENNEQUIN, Mme Christelle MAES, M. Laurent MARLOT et M. Gilles QUEILLE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

Le secrétariat a été assuré par : M. Patrick DUMON.

Suite au décès de M. Jean-François PAGNON, et conformément aux statuts du PETR du Pays de Thiérache, il est nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président afin d'assurer la continuité des activités et le bon fonctionnement de la structure.

Il est procédé à l'élection d'un 3ème vice-président,

ELECTION D'UN 3ÈME VICE-PRÉSIDENT

Candidate : Mme Bernadette HEDIART

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a remis, fermé, son bulletin de vote écrit sur papier blanc dans l'urne prévue à cet effet.

1^{ER} TOUR DE SCRUTIN :

Le 1^{er} tour de scrutin a donné les résultats suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	09
A déduire les bulletins blancs ou nuls :	00
Nombre de suffrages exprimés :	09
Majorité absolue :	09

A obtenu :

- Mme Bernadette HEDIART : 9 voix

Mme Bernadette HEDIART ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée vice-présidente du PETR du Pays de Thiérache et a été immédiatement installée.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents

Pour extrait conforme,
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance

Patrick DUMON

Acte rendu exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le
Et publication le

Envoyé en préfecture le 27/03/2025

Reçu en préfecture le 27/03/2025

Publié le

ID : 002-200051118-20250320-01_2025-DE